



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

La Nuée de la Chekhina

Pour observer une éclipse de soleil sans s'abîmer les yeux, il faut porter des lunettes spéciales. À plus forte raison en est-il ainsi pour voir Hachem : « Tu (Moché) ne pourras pas voir Ma face, car l'homme ne peut Me voir et vivre ».¹

« L'empereur dit à Rabbi Yehochoua ben Hanania : "Je veux voir votre D-ieu." Le rabbin répondit : "Tu ne peux pas Le voir." "Tu dois me Le montrer !" Il le conduisit devant le soleil et lui dit : "Regarde-le !" L'empereur regarda et ferma immédiatement les yeux. Le rabbin lui dit : "Le soleil n'est qu'un humble serviteur de D-ieu, et tu n'es même pas capable de le regarder ; D-ieu, à plus forte raison !" ».² Et lorsque D-ieu Se dévoile quelque peu, il appartient à l'homme de détourner le regard pour ne pas Le voir : « Moché se cacha le visage, car il craignait de regarder D-ieu ».³ Le jour du don de la Torah, Hachem Se montra derrière plusieurs écrans : « Vous vous approchâtes et vous vous tîntes au pied de la montagne. La montagne était embrasée, et les flammes s'élevaient jusqu'au milieu du ciel ; il y avait des ténèbres, des nuées et de l'obscurité ».⁴ De même : « Voici, Je viendrai vers toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand Je te parlerai... » ; « Le troisième jour au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs et une épaisse nuée sur la montagne ; le son du chofar retentit avec force, et tout le peuple qui était dans le camp fut saisi d'épouvante ».⁵ Pendant les quarante années du désert, Hachem Se cacha dans une nuée : « Le jour où le Tabernacle fut dressé, la nuée couvrit le Tabernacle »⁶ ; « L'Éter-nel allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les guider dans leur chemin... »⁷ ; « Moché monta sur la montagne, et la nuée couvrit la montagne... Moché entra au milieu de la nuée, et il monta sur la montagne... »⁸ ; « Alors la nuée couvrit la Tente d'Assignation, et la gloire de l'Éter-nel remplit le Tabernacle. Moché ne pouvait pas entrer dans la Tente d'Assignation, parce que la nuée reposait sur elle... Lorsque la nuée s'élevait du Tabernacle, les enfants d'Israël partaient... Et quand la nuée ne s'élevait pas, ils ne partaient pas, jusqu'à ce qu'elle s'élevât. La nuée de l'Éter-nel était de jour sur le Tabernacle, et de nuit il y avait un feu, aux yeux de toute la maison d'Israël, pendant toutes leurs étapes ».⁹

Si l'homme voyait Hachem, Sa vérité l'écraserait au point de lui ôter son libre arbitre. C'est pourquoi Il Se cache. Cela est également vrai concernant Sa Providence dans la conduite du monde et des individus. Observons le comportement de Yossef envers ses frères. Lorsqu'il les vit descendre en Égypte pour se procurer du blé, il se comporta en étranger à leur égard. Pourquoi ne se dévoila-t-il pas immédiatement ? Parce qu'ils auraient été contraints de reconnaître leur erreur tragique : avoir méprisé ses rêves prophétiques au point de vouloir le tuer afin d'empêcher leur réalisation. Or Yossef voulait qu'ils parviennent eux-mêmes au repentir. Il joua donc une scène dans laquelle il leur semait indice après indice, afin qu'ils puissent comprendre que l'homme qui se tenait devant eux n'était autre que leur frère. Et s'il n'avait pas craqué à la fin, il aurait poursuivi ainsi jusqu'à ce qu'ils fournissent l'effort intellectuel et moral nécessaire pour découvrir eux-mêmes leur égarement.

De la même manière, Hachem conduit le monde. Il accomplit ce qu'Il avait annoncé par les prophètes : Il conduit Son peuple jusqu'à la fin de l'exil et le ramène en Erets Israël, malgré l'opposition des nations. Il le protège contre vents et marées. Selon les lois naturelles, ce peuple aurait dû disparaître depuis longtemps, et à plus forte raison n'aurait-il pas dû parvenir à bâtir un État dans les conditions que nous connaissons aujourd'hui, entouré de centaines de millions d'ennemis, proches ou lointains. Tous ces indices semblent crier : « C'est Moi qui dirige tout ! » Mais afin que cette évidence n'écrase pas l'homme, juif ou non juif, Hachem le conduit à travers la nuée, l'obscurité et le doute. Les tensions venant d'extérieures et aussi entre Juifs se multiplient, le peuple paraît parfois au bord de l'explosion et de l'implosion.

Pourtant, derrière ces voiles obscurs, se dessine le projet divin, tel que les prophètes et les sages du Talmud l'ont annoncé et décrit, mot après mot. Jusqu'au jour où, comme Yossef déclara : « Je suis Yossef », peut-être Hachem dira-t-Il : « Je suis Hachem ». Espérons qu'avant cela, nous saurons reconnaître Sa présence et providence et nous écrier : "C'est Lui, Hachem !"

[1] Chemot 33, 20. [2] 'Houlin 59b. [3] Chemot 3, 6.
[4] Devarim 4, 11. [5] Chemot 19, 9 et suivants.
[6] Bamidbar 9, 15. [7] Chemot 13, 21 ;
[8] Chemot 24, 15-17 ; [9] Chemot 40, 34-38.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Il est écrit (8-21) : « Vayit'hatéou halevyim, vayekhabessou bigdéhème, vayanef Aaron otame ténoufa lifné Hachem ». Quel grand miracle se produisit concernant le balancement (la ténoufa) des Levyim que fit Aaron ?

2) Que viennent nous enseigner les «Noune» inversés encadrant la section de : « Vayehi binessoâ Aaron ... rivevote alfei Israël » (10-34,35) ?

3) Pour quelle raison, les Béné Israël demandèrent spécialement de la viande (11-4) ?

4) Il est écrit (11-8) : « Véhaya taâmo kétaâme léchad hachémène ». Selon une opinion de nos Sages (contraire à la Guémara Yoma 75), combien de goûts avait la manne ?

5) Il est écrit (11-31) : « Véroua'h nassa méète Hachem, vayagoz mine hayame... ». Pour quelle raison, Hachem envoya aux Béné Israël demandant de la viande, des volatiles (ôfote) venant précisément de la mer ?

6) Il est écrit (12-7) : « Lo khène âvdi Moché, békhol béti néémâne hou ! ». Quel enseignement pouvons-nous apprendre des derniers termes de ce verset (békhol béti néémâne hou) ?



Abonnement postal (69€/an)

Dédicace d'un prochain feuillet (150€)



Résumé de la Paracha

- La Paracha débute avec la Mitsva de l'allumage de la Ménora, suivie du processus de purification des Léviim pour qu'ils puissent travailler au Michkan.
- Les hommes ayant raté (contre leur gré) le Korban Pessa'h, ont demandé une possibilité de rattrapage et ont eu gain de cause.
- La Torah explique que les déplacements du campement s'effectueraient grâce aux nuées qui guideront les Béné Israël.

- La Torah indique un moyen d'annoncer certains événements, tels que la guerre ou les rassemblements, grâce aux trompettes.
 - Premier déplacement des Béné Israël, Ytro retourne vers son pays.
 - Il y eut l'épisode malheureux des plaignants. Ils revendiquèrent de la viande en se souvenant des bons aliments en Egypte. Hachem leur envoya des quantités colossales de viande.
- Cette Paracha, riche d'enseignements, se conclut par l'histoire de Myriam qui "parla" sur Moché et Tzipora. Elle devint lépreuse. Moché pria pour sa guérison. Hachem écouta sa prière.

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19 : 01	20 : 25
Paris	21 : 31	22 : 55
Marseille	20 : 56	22 : 09
Lyon	21 : 08	22 : 25
Strasbourg	21 : 08	22 : 32

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté



Les Cheva Berakhot

Peut-on distribuer les 7 Berakhot à différentes personnes ?

Rabbenou Avraham, fils du Rambam, nous enseigne que les Cheva Berakhot sont des Brakhot de louanges envers Hachem ainsi que des prières adressées aux mariés. Il précise également que la coutume est de faire réciter ces Brakhot par la personne la plus érudite de l'assemblée [Et ainsi il en ressort du Rambam Ichout 10,4 et repris par le Ch.Aroukh 62,1. Voir Bayit Nééman]

De là, nous déduisons deux choses :

- Une seule personne récite les sept bénédictions

- On choisit, a priori, la personne la plus qualifiée pour les réciter

En effet, le fait de partager ces bénédictions entraîne plusieurs problématiques :

- Plusieurs décisionnaires écrivent qu'il est interdit, a priori, de séparer la bénédiction de "Acher Yaçar" de celles de "Soss Tassiss"/"Saméa'h Téssama'h" [si ce n'est qu'ils pensent à s'acquitter mutuellement; Birkat Hachem 1 Perek 3,9 n.42]. En effet, une Brakha smoukha la'havtra tire sa validité de la Brakha qui la précède et ne peut normalement être récitée seule, indépendamment de l'enchaînement précédent. [Beth Yossef 53,2; Voir Horaa Beroura, Beour Halakha Haaroukh 62,1 p.317 qui prouve que le heter du Kesef Michné (Chema 1,8) n'est valable qu'à posteriori]

- Les Cheva Berakhot doivent être récitées sur un Koss (Ch.Aroukh 62,1). Or, celui qui récite Haguefen n'a généralement pas l'intention d'acquitter les autres participants qui réciteront ensuite les autres Brakhot. Dès lors, ceux-ci ne peuvent pas boire du Koss qu'ils tiennent entre leurs mains avant leur bénédiction respective. Certains craignent alors qu'elles ne soient plus considérées comme étant véritablement récitées "sur le Koss" [Kovets Vaya'an Chmouel 10,23]

- Celui qui récite Haguefen oublie souvent de boire après les bénédictions. Même lorsqu'on le lui rappelle, il y a fréquemment un Hessea'h Hadaat, car la plupart des gens ignorent qu'ils doivent rester mentalement liés au Koss Chel Berakha jusqu'à la fin des Cheva Berakhot. Sans compter qu'il devrait, a priori, boire plus de 4 cl [Bayit Neeman 1 Iven Haezer 3 ot 12; Horaa Beroura 62,10/Chaar Hatsiyoun 27]

- Par ailleurs, celui qui récite la dernière bénédiction, Acher Bara, goûte souvent lui aussi du vin, alors même qu'il n'a pas eu l'intention de s'acquitter de la bénédiction de Haguefen.

- En réalité, le Limoud Zekhout développé par le Yabia Omer (IV, 7) pour justifier la distribution des bénédictions repose sur l'idée de faire honneur à la Torah en

confiant chaque bénédiction à différents Rabbanim. Mais en pratique, dans la majorité des cas, les bénédictions sont plutôt distribuées à des proches ou à des membres de la famille, et le résultat est parfois malheureusement l'inverse de l'objectif recherché. En effet, il arrive fréquemment que certaines personnes lisent difficilement, sans compréhension du texte, voire prononcent incorrectement certains mots au point de susciter des interrogations quant à la validité de la Brakha. Et même lorsqu'on réserve les bénédictions à des Rabbanim, la difficulté demeure. En effet, il n'y a que 6 bénédictions à distribuer, tandis que le nombre de personnes que l'on souhaite honorer est généralement bien plus élevé. Cela peut parfois engendrer davantage de frustrations que si l'on conservait l'usage séfaraïde classique consistant à laisser le Rav local réciter l'ensemble des Cheva Berakhot.

En pratique, la coutume des séfarades d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient a toujours été de veiller à ce que l'ensemble des Cheva Berakhot soit récité par le Rav/Hazan local que ce soit lors de la Houpa ou lors d'un des repas organisés en l'honneur des mariés, et il convient de préserver cet usage. [Bayit Nééman 1,3 n.14 au nom de R' Ezra Attia et qu'ainsi est le Minhag; Alé Hadass 20,22; Divré Chalom Véémet 2 p.148 (à l'encontre du Yalkout Yossef S' Sema'hot 1 p.160). Voir Birkat Hachem 4 chap.4 n.192 qui souligne que c'est précisément dans ce type de domaine qu'il convient de préserver notre minhag, d'autant plus que la raison invoquée pour le modifier (à savoir le Kavod HaTorah) produit souvent l'effet inverse, et que de toute manière le véritable Kavod HaTorah consiste à veiller à ce que la Halakha soit respectée avec exactitude.]

Cependant, si le fait de ne pas dissocier ces Brakhot risque d'engendrer une discorde (ce qui arrive souvent lorsque les choses ne sont pas clairement définies en amont) il sera permis de les séparer (en essayant de respecter au mieux les conditions précitées).

Toutefois, la coutume Ashkénaze s'est largement répandue de faire réciter ces bénédictions par plusieurs personnes, et ce même lékhathila [Igrat Moché 1,94; Tsits Eliezer 6,2. Il convient néanmoins de noter que le minhag originel, même chez les Ashkénazim, était de faire réciter l'ensemble des bénédictions par une seule personne [Rav Ganzfried dans le Sidour Otsar Hatefilot I p.508 ot 6. Et ainsi il en ressort déjà du Maharil (Nissouine Ot 5).

Cependant, même selon cet avis, il demeure impératif de confier ces bénédictions à des érudits — ou au minimum à des personnes sachant les lire correctement et en comprenant le sens — ce qui, malheureusement, n'est pas toujours respecté. [Bet Hatanim 10,11].



1) Aaron soulevait et balançait (comme on secoue le Loulav à Souccot lors des "naànouime") miraculeusement chaque jour 22000 Levyim ! (ce qui valut à Aaron le titre de Cohen Gadol. En effet, il était "Gadol" en force pour effectuer ces milliers de balancements. En tant qu'homme miséricordieux, il incluait en lui, d'une part la Midate Ha'hessed", et d'autre part la "Midate Haguevoura"). Source : Rabénoù Bé'hayé (Vayikra Raba 26-9)

2) Le mot « Nouné » signifie : «Poisson» en araméen. Or, le poisson aspire toujours à rester dans l'eau, son élément vital. Cependant, les Béné Israël (comparés positivement aux poissons) firent l'inverse des "daguim" (d'où la présence des "Nouné" inversés). En effet, la Torah étant comparée à l'eau, les Béné Israël (censés ressembler aux poissons aspirant à rester dans l'eau) quittèrent avec précipitation le Mont Sinaï (lieu du don de la Torah, élément vital des juifs) comme des enfants, fuyant rapidement l'école. Source: "Vayika'h Moché" du Rav Moché 'Hariri

3) A. Le Roi Chlomo a dit avec sagesse (Michlei 15-17) : « Tov arou'hate yarak véahava chame michor avousse ! » (Mieux vaut un simple repas de salade verte ou de légumes quand on s'aime, qu'un bœuf gras quand on se hait!). Or, contrairement à un homme mangeant toutes sortes de légumes (ne réveillant pas spécialement en lui une grande "Taava" : Un fort désir matériel), une personne consommant de la viande voit naître en elle un puissant désir matériel. On saisit alors pourquoi les Béné Israël cherchèrent à manger précisément de la viande; ceci afin de générer en eux une forte "Taava" contre laquelle ils voulurent lutter (en espérant la maîtriser et réaliser ainsi un plus grand Kidouch Hachem). Source : "Keli 'Hémda" du Rav Chlomo Laniado

B. Les Béne Israël savaient, par roua'h hakodech, que les âmes des 4/5ème des Hébreux décédés en Égypte pendant la plaie de

"Hochekh" (ténèbres), s'étaient réincarnées dans le corps de bêtes pures. Ils demandèrent donc de la viande provenant de ces bêtes, afin d'apporter (à travers la consommation de cette viande et des bénédictions faites avec Kavana sur cette dernière) un Tikoune à ces Néchamote. Remez Ladavar : « Vayichmâ Moché ète haàme bokhé lénichpé'hotame », autrement dit : « Moché entendu (et compris que) le peuple pleurait la mort des membres de leur famille disparus durant la plaie de 'Hochekh, et dont les Néchamote avaient besoin d'un Tikoune ! ». Source : Torate Moché du Rav Moché Sofer, le fameux 'Hatame Sofer

4) Selon le Midrach 'Hazite (voir aussi le Yalkoute Chir Hachirim Remez 986), la Manne avait "kémine matok téâmim", c'est-à-dire : 546 goûts (546 étant la Guématria du mot : "Matok"). Remez Ladavar : Il est écrit (Chir Hachirim 2-3) : « Oupirio" («Et son fruit», expression faisant allusion au goût de la Manne) "matok lé'hiki » (est doux à mon palais). Source : Pirouch du Rokéa'h sur la Torah (Rabénoù Eliezer Miguermiza)

5) Car les Béné Israël déclarèrent d'une part (11-4) «Mi yaakhilénou bassar ! » (Qui nous donnera de la viande à manger !), et d'autre part (11-5) : «Zakharnou ète hadaga... ! » (Nous nous souvenons du poisson que nous mangions pour rien en Égypte !) Par conséquent, Hachem répondit à leur demande en leur envoyant une créature ayant en même temps le goût de la viande, mais également celui du poisson venant de la mer (en l'occurrence : Des caillies : Slavime). Source : 'Hizkouni

6) Que Moché était même plus fidèle (Néémane hou !) à D..., que tous les Anges de service (Hachem déclara en effet : «Moché, mon serviteur, est encore plus fidèle à moi, que les Anges faisant partie "de toute ma demeure (mon royaume) céleste!" ») : « Békhol béti ! »). Source : Sifri



Réponses

N° 487 Nasso

Enigmes

1) Quand le Cohen Gadol faisait-il sa Avoda avec des habits de Cohen Hedyot ? Le jour de Yom kippour

2) D'après ces égalités, dans quel lieu dort Marion ? Chien = Niche Elisa = Asile Marion = ? Manoir. Explication : Chaque lieu est une anagramme du mot associé. Ainsi Chien donne Niche, Elisa donne Asile et Marion donne Manoir.

3) Trouve dans la paracha un Passouk où est évoqué 4 fois le même nombre ? 12

כל הבקר לעלה שנים עשר פרים אילים שנים עשר כבשים בני שנה שנים עשר ומנחתם ושעירים עדים שנים עשר לחטאת (רפ,ט)

Rébus :

Nah' / Chaud / Nœud / Benne /

Amis / Nada / Vœux

נְהַשׁוּן בְּ-עֲמִינְדָב



4 images :

Il s'agit de la mitsva de prélever la térouma guédola. Dans la 1ère image on voit une image de pomme divisée en 3, 1/40, 1/50, 1/60, car la mitsva du prélèvement de la térouma dépend de la générosité du propriétaire. Dans la 2nde image, on voit un Cohen, car ce prélèvement revient au Cohen. Dans la 3ème image, on voit la délimitation de la terre d'Israël, car cette mitsva est relative à la terre d'Israël. Dans la dernière image, on voit un grand tas de pommes, car l'homme ne devient 'hayav des prélèvements qu'une fois qu'il a formé un joli tas de fruits appelé "miroua'h".



Précédemment dans Chemouel,

Après l'affaire de Bat Chéva et la mort d'Ouria au front, le prophète Nathan est envoyé par Hachem pour placer le roi David face à ses actes. À travers la parabole de la brebis du pauvre, Nathan amène le roi à prononcer son propre verdict, avant de lui lancer : « Tu es cet homme ! ». David ne cherche aucune excuse et avoue immédiatement : « J'ai fauté contre Hachem ». Si Hachem lui pardonne, la sanction divine tombe : l'épée ne quittera plus sa maison, le malheur surgira de son propre foyer, et le premier enfant né de son union avec Bat Chéva meurt après sept jours. Après avoir accepté le décret divin avec une profonde soumission, David se relève.

Après l'immense douleur de la perte de leur premier enfant, David vient consoler son épouse Bat Chéva. De leur union naît un second fils. David le nomme Chlomo, un nom construit sur la racine Chalom, car son règne sera marqué par la paix et la tranquillité, contrairement à celui de son père, jalonné de guerres.

Le règne de David sera une totale emprise sur tous les royaumes avoisinants qui subiront défaite sur défaite et même conquête de la Syrie. Un homme gagnant toutes ses batailles et rappelant la grandeur d'Hachem après chaque victoire a créé un immense kidouch hachem.

Le règne de Chlomo sera une totale emprise sur les pays avoisinants mais par la paix, ce qui est un plus grand kidouch hachem. Montrer qu'il est possible de régner sur le monde au nom d'Hachem sans faire aucune guerre est unique. C'est aussi ce qui permettra la construction du beth hamikdash, qui amène la paix entre les hommes.

Le texte précise l'amour divin pour cet enfant : « Et Hachem l'aima ». Hachem envoie à nouveau Nathan hanavi, non plus pour réprimander, mais pour accorder au nouveau-né un second nom : Yédidya (l'ami de Hachem). Ce geste est un message d'une portée immense pour David et pour tout le peuple d'Israël : la faute est réparée, la brakha est de retour, et c'est bien de cette union, que naîtra le Beth Hamikdash et le Machia'h. Pendant que ces événements se déroulaient à Jérusalem, le siège de Rabba, la capitale de Amone, se poursuivait sous la direction de Yoav. Fidèle et fin stratège, Yoav parvient à s'emparer de la « ville des eaux », la partie basse et fortifiée qui contrôlait l'approvisionnement en eau de la capitale.

La victoire finale est imminente, mais Yoav envoie un messenger à David pour lui dire : « J'ai combattu Rabba et j'ai pris la ville des eaux. Rassemble maintenant le reste du peuple, et prends-la, de peur que je ne la prenne moi-même et que mon nom ne soit proclamé sur elle ». Yoav sait que la gloire de la victoire militaire doit revenir au roi d'Israël pour asseoir sa légitimité et son pouvoir.

David rassemble alors l'armée et se rend en personne au front. Il mène l'assaut final, s'empare de Rabba et y prend un butin considérable. C'est à ce moment qu'il retire la couronne d'or et de pierres précieuses du roi d'Amone pour la placer sur sa propre tête. Le peuple d'Amone est soumis, et David retourne à Yérouchalaïm avec ses troupes. Le roi n'oublie cependant pas l'avertissement de Nathan Hanavi, le véritable danger ne vient plus des ennemis du dehors, il est à l'intérieur même du palais royal...



Massékhet AVOT

Massekhet AVOT est peut-être la massekhet la plus singulière du Chass.

Contrairement aux autres masseskhetot, on ne peut pas la catégoriser comme une massekhet de Halakha. En effet, chaque Massekhet est liée à un sujet et à une ou plusieurs mitsvot dont on va exposer, ordonner et étudier les halakhot.

Pour AVOT, il en va autrement. Ses sujets sont multiples :

1) On y rappelle la transmission de la Torah avec la chaîne de transmission depuis Moché Rabénou jusqu'au Tanaïm. [1, 1 et suite].

2) Des proverbes et citations de chaque 'Hakham dans un ordre chronologique, surtout au début de la massekhet [chap. 1,2]. Ces enseignements sont ceux que ces Hakhamim avaient l'habitude de dire ("hou aya omèr").

3) Des conseils et enseignements sur le plan personnel, communautaire, et existentiel [ex: 1, 2/18].

Le Tossefot Yom Tov explique ce que vient faire Massekhet AVOT dans le Seder NEZIKIN : Lorsqu'un homme a un mauvais comportement, ou des mauvaises habitudes, l'impact négatif est généralement limité. Mais si cette personne est un Dayan, ou un Moré hora-a, l'impact négatif est démultiplié et les problèmes qui

en découlent peuvent s'avérer beaucoup plus grands. C'est pour cela que la Michna contient beaucoup d'enseignements liés au Dayanim et aux jugements [ex: 1, 1].

Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible de donner un aperçu du contenu de la massekhet, car chaque Michna ou presque, traite d'un sujet particulier et ouvre la réflexion sur une nouvelle idée.

Qu'est-ce qu'un bon élève ? [5, 12/14/15] A qui enseigner ? [1, 1] Quelle est la plus belle des midot ? [2, 9] Qui est honorable ? [4, 1]

Ce sont autant de questions intéressantes qui demandent chacune qu'on s'y attarde et que l'on y réfléchisse vraiment...

Massekhet AVOT fait 5 perakim. Dans les éditions classiques de Michna ils sont découpés en 97 michnayot (mais d'autres découpages existent, notamment dans les sidourim [116] qui correspondent à la version d'Erets Israel). Il n'y a pas de Tossefta, mais on considère à juste titre que Avot dé-Rabbi Nathane [42 perakim], est la brayta complémentaire de la Michna AVOT.

Il n'y a pas non plus de Guemara, ni Bavli, ni Yérouchalmi. Un A'haron a cependant rédigé "massekhet Avot bavli vé-yérouchalmi" [Rav Noa'h 'Haim de Kovrin], avec la haskama notamment de Rav El'azar Moché Horowitz...

Pour rejoindre le groupe Whatsapp des Editions Shalshelet



La Question

G. N.

Dans la paracha de la semaine, les enfants d'Israël se tournèrent contre Moché pour exprimer leur frustration de ne pas pouvoir satisfaire d'envie, en particulier concernant la consommation de viande. Ainsi, le verset nous rapporte leurs propos : « Nous nous souvenons du poisson que nous mangerons en Égypte... »

Comment comprendre l'emploi du futur alors qu'est évoqué un souvenir ?

Afin d'apporter un élément de réponse, il y a lieu de se pencher sur la nature profonde de cet épisode. En effet, ce qui fut désiré n'était pas de simple plaisir, mais l'envie elle-même. Ainsi nous explique rabbi Noah Mindes : le fameux poisson (désigné dans le texte au féminin) qu'ils désirèrent n'était pas un poisson existant dans leur souvenir, mais le Léviathan, qui, comme nous l'enseigne le Ohr Haïm, était le seul goût que la manne n'était pas en mesure de reproduire, et donc qui était susceptible de correspondre à l'envie d'avoir envie, d'un goût qu'ils ne connaissaient même pas.

De plus, au même titre que le sujet de l'envie se rapportait à un objet qui leur était inaccessible, le lieu où celle-ci s'exprime : l'Égypte, est également le seul qui leur était totalement interdit, comme Hachem leur avait annoncé : « Comme vous les voyez aujourd'hui, vous ne les reverrez plus jamais... » Enfin, ce souvenir fantasmagique fut également projeté sur une temporalité capable de répondre à leur envie, autrement dit au futur, un temps par essence inaccessible puisqu'inconnu.

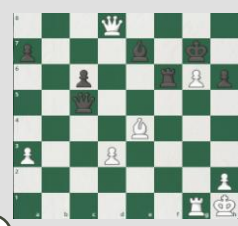


Enigmes

- Dans quelle paracha de la Torah tous les versets commencent par la lettre vav, sauf 8 versets ?
- Si Hervé déverrouille son téléphone avec le code 1822 et Béa avec le code 0201, quel code Théo doit-il composer ?
- Dans la Paracha, on trouve de la neige, pourtant il ne fait pas froid. Où cela apparaît-il ?



Echecs



Les blancs font Mat en 4 coups



4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan

Suite à l'inauguration du Michkan, Aharon est déçu de n'avoir pu participer comme les princes des tribus qui ont eux offert des sacrifices. Hachem le console et lui donne la Mitsva d'allumer la Ménora au Michkan puis au Beth Hamikdash. La Torah conclut en disant qu'Aharon fit **précisément** la Mitsva telle que Hachem lui avait ordonné. Est-ce bien nécessaire de préciser qu'Aharon fasse ce que Hachem lui ordonne ? Est-ce une louange de dire sur un personnage de sa stature qu'il a respecté les règles ? Aurait-il pu en être autrement ?

Le Maguid de Douvna l'explique par une parabole.

3 hommes malades consultent un spécialiste pour espérer obtenir un traitement contre leur pathologie. Le médecin propose à chacun un protocole pour venir à bout de leur problème. Le premier fit le choix de respecter à la lettre l'ordonnance du médecin. Le second qui avait quelques connaissances en médecine se mit à analyser les recommandations pour les comprendre. A la lumière de son analyse, il décida de ne prendre que les médicaments dont il comprenait l'intérêt. Malheureusement, peu de temps après il succomba à sa maladie. Le 3ème s'intéressa également à tout ce qu'on lui avait conseillé

de faire mais, à la différence du précédent, il prit aussi bien les molécules dont il avait perçu la portée que celles dont il ne comprenait pas l'utilité. Sa confiance absolue en son médecin dépassait largement l'importance qu'il donnait à son analyse.

De même concernant les Mitsvot, certains ne font pas l'effort d'approfondir les Mitsvot et les accomplissent de manière automatique et machinale.

D'autres, à l'inverse, vont chercher à comprendre chaque chose mais vont se permettre d'adapter leur pratique en fonction de leur propre perception. Une Mitsva paraissant ne plus être au goût du jour sera mise de côté. Une autre prendra une place plus importante que ce qu'il faudrait. En réalité, à l'image des 3 patients, l'idéal est d'étudier et d'approfondir les Mitsvot pour les accomplir de la meilleure manière possible mais sans oublier que la confiance absolue en Hachem doit rester au dessus de tout raisonnement nous paraissant logique.

La Torah vient ici nous faire l'éloge de Aharon qui malgré sa compréhension profonde des Mitsvot fit exactement ce qu'Hachem lui avait demandé y sans apporter le moindre changement.



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« Nous nous souvenons...des concombres, et des pastèques, des poireaux, des oignons et de l'ail » (11/5)

Rachi écrit : « Rabbi Chimon dit : Pourquoi la manne pouvait-elle prendre tous les goûts à l'exception de ceux-là ? Parce qu'ils sont malsains pour les femmes qui allaitent... »

« ...il n'y a rien, seulement vers la manne nos yeux » (11/6)

Rachi écrit : « Manne le matin ! Manne le soir ! »

Dans la paratch Houkat : « ...notre âme est dégoûtée de ce pain kélokel (inconsistent) » (21/5)

Rachi écrit : « (« kélokel » selon le Gour Arié : « abîmé, cela abîme les intestins » ; selon le Nahalat Yaacov : « léger, c'est tellement léger que tout est incorporé dans les organes »). Ils se sont dit : « Cette manne va se gonfler dans nos intestins. N'a-t-on jamais vu une créature née d'une femme avaler sans évacuer des excréments ? »

La source de Rachi est le Sifri où :

Selon Rabbi Chimon : la manne ne pouvait pas prendre les goûts cités dans notre passouk, afin de protéger les femmes qui allaitent, mais ils se sont tout de même plaints.

Selon les 'Hakhamim : la manne pouvait prendre les goûts cités dans notre passouk. La plainte portait sur le fait qu'ils ne visualisaient pas ces aliments, or le profit d'un aliment n'est pas seulement son goût mais aussi sa vision.

Le passouk suivant « ...Il n'y a rien, seulement vers la manne nos yeux » :

Selon les 'Hakhamim, c'est la suite logique de leur plainte de ne pas profiter de la visualisation des aliments : « Manne le matin ! Manne le soir ! »

Mais selon Rabbi Chimon, où est la cohérence dans leur plainte ?

Le Nahalat Yaacov explique qu'il s'agit d'une seconde plainte : qu'ils ne visualisent la manne qu'au moment où ils la mangent, mais on ne la voit pas après, sous-entendant qu'ils ne font pas leurs besoins ; et c'est la plainte qu'écrivit Rachi dans la paratcha Houkat sur « kélokel ».

Il en ressort que Rachi a expliqué notre premier passouk selon Rabbi Chimon, puis le passouk suivant selon les 'Hakhamim !? (Nahalat Yaacov)

On pourrait proposer la réponse suivante : Dans le Sifri que ramène Rachi, il n'est pas mentionné comment Rabbi Chimon explique le passouk suivant «...seulement vers la manne (sont tournés) nos yeux ». Alors, si déjà on doit dire qu'il s'agit d'une seconde plainte, alors pourquoi ne pas dire que c'est la même que les 'Hakhamim, à savoir : « Manne le matin ! Manne le soir ! ». Et ainsi, Rachi expliquerait tout ce passage comme Rabbi Chimon (j'ai trouvé après qu'ainsi explique le Béer Bessadé).

Il en ressort que selon Rachi, il y a eu 5 plaintes concernant la manne :

1. Qui nous fera manger de la viande ? « (11/4)
2. En Égypte, ils mangeaient le poisson gratuitement.
3. Il leur manquait le goût des aliments cités dans le passouk.
4. Dans les autres aliments, où ils ont le goût, ils n'ont pas le profit de pouvoir observer l'aliment.

5. La manne ne leur nécessitait pas de faire leurs besoins. Dès le début, Rachi nous dit que tout cela n'est que prétexte. Chaque plainte paraît légitime sur la forme, mais sur le fond, il n'y a pas le début d'un argument. En effet, si on prend la première plainte, Rachi dit : « Mais ils avaient beaucoup de viande, comme en témoigne le passouk : "...et du menu et gros bétail" » (Chemot 12/38). Et si tu veux dire qu'ils les avaient déjà mangés, eh bien voilà qu'en entrant en Erets Israël, le passouk dit : « Les fils de Gad et Réouven avaient de nombreux troupeaux » (32/1) C'est le Erev Rav qui a lancé les plaintes comme l'explique Rachi, c'est le "Asassafsouf", en tant que prétexte pour se soustraire des mitsvot, comme Rachi l'explique sur la deuxième plainte. Si déjà les Égyptiens ne leur donnaient pas de la paille, à plus forte raison qu'ils ne vont pas leur donner du poisson gratuitement. Seulement, « gratuitement » signifie sans avoir besoin d'accomplir les mitsvot.

Et c'est cela l'art du prétexte : cela débute par un intérêt (les envies, la haine...), puis, sur la forme (car sur le fond c'est vide), à employer de belles phrases victimaires. Le fait de dire des mensonges fonctionne pour monter les foules tant que, sur la forme, c'est victimaire et que cela sensibilise. Alors que, sur le fond, tout est pour leur bien, jusqu'à la dernière plainte, comme Rachi l'explique dans la Guemara Avoda Zara 5 : que si la manne ne provoquait pas la nécessité de faire leurs besoins, c'était pour leur bien car cela leur évitait de parcourir 3 parsaoth (environ 12 km) afin de sortir du Mahane Israël pour faire leurs besoins.

Car quand les gens ont un intérêt, il faut juste un prétexte pour se donner bonne conscience, légitimer puis justifier. Ainsi, bien qu'au fond tout soit faux et mensonger, l'intérêt est tellement fort qu'il va bloquer l'esprit d'aller au fond des choses et juste le contenter de la forme victimaire. Ainsi, s'il y a un intérêt commun, on peut dire n'importe quel mensonge à condition que, sur la forme, cela ait l'air d'une bonne cause. Ainsi, Hakadoch Baroukh Hou, dans la suite des psoukim, décrit la beauté de la manne, comme l'explique Rachi : « **Voyez, habitants de la terre, de quoi se plaignent Mes enfants, alors que la manne est si précieuse !** »



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un don, deux synagogues

Arye est bedeau dans une synagogue où les gens apprécient beaucoup prier. Un shabbat, la synagogue est pleine et Arye est content à l'idée que les ventes amèneront beaucoup d'argent à la synagogue. Effectivement, quelques minutes plus tard, les gens se disputent les Mitsvot, et le bedeau regarde cela avec un grand sourire. Mais au moment où il faut ouvrir le Hekhal pour sortir le Sefer Torah, on se rend compte qu'Arye a oublié les clés et qu'il est donc impossible d'ouvrir les portes. Comme il est interdit de casser les portes, tout le monde cherche une autre solution. Après quelques minutes, le bedeau va trouver son compère de la synagogue voisine où ils ont déjà terminé la Tefila et lui demande s'ils peuvent utiliser l'endroit pour finir leur prière. Yona, le bedeau d'à côté, accepte avec plaisir et tout le monde est content et évidemment on honore chacun des acheteurs à faire la Mitsva qu'il a achetée. Mais à la fin de l'office, Yona tape sur la Bima et informe les fidèles qu'il sera présent le lendemain matin pour récupérer leur don. Personne ne comprend de quoi il parle, alors Arye se dévoue et lui demande de quel don il s'agit. Yona répond que tous ceux qui ont acquis une Mitsva se doivent de la payer dans cette synagogue. Les gens grognent et Arye lui répond qu'ils iront poser la question à un Rav pour savoir à qui revient l'argent des dons. Qu'en dites-vous ?

Le Chakh écrit que les gens des petits villages qui viennent prier dans les grandes villes durant les fêtes et achètent des Mitsvot ne pourront récupérer leur argent pour le transmettre à leur synagogue. La raison est simple, c'est dans cette

synagogue qu'ils ont acheté la Mitsva. De plus, s'ils agissent de la sorte, ils feront doublement perdre la synagogue car par leur achat, ils ont empêché d'autres d'acheter. Le Chout Ateret Moché dit qu'il en sera ainsi même si au moment de l'achat ils pensaient donner l'argent à leur synagogue du village. D'après cela, il semble que c'est seulement dans le cas où ils ont prié avec les fidèles de la deuxième synagogue qu'ils se doivent d'y laisser leur argent. Or, dans notre cas où ils ont prié seul, leur don ira à la Choul qui les héberge toute l'année et qui fonctionne grâce à ces ventes. Mais le Rav nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi. Dans le cas du Chakh, il s'agit d'argent qui sert aux pauvres à tout autre fonctionnement de la ville. Dans notre cas, cet argent n'est pas indispensable et les personnes ne l'ont promis qu'en l'honneur de la Torah et de Hachem. Ainsi, si l'office a été annulé dans leur synagogue, ils ne sont donc plus obligés de payer ces promesses. Mais lorsqu'ils ont été invités dans cette nouvelle Choule et ont été gratifiés de ces mêmes Mitsvot, il est logique de penser que les sommes qu'ils étaient prêts à mettre doivent être données à la deuxième Beth Aknesset. Le Rav ajoute que si leur synagogue ne fonctionne que grâce aux dons du shabbat, alors ils donneront à leur Beth Aknesset. Mais puisque la deuxième Choule les a gentiment invités, il est plus normal de partager l'argent entre les deux. Conclusion : si la première synagogue ne survit que le shabbat, ils partageront l'argent entre les deux Choules. Mais si cet argent n'est pas vraiment nécessaire à la première, on donnera entièrement les dons à la deuxième.

(Tiré du livre *Oupiryo Matok, Dévarim, p. 142*)